



COMMUNE DE GIVRINS

AVIS D'ENQUÊTE

En application de l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique, du **mardi 22 septembre 2026** au **mercredi 21 octobre 2026**,

LE PLAN D'AFFECTATION « GRAND-PRE » ET SON REGLEMENT.

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier est déposé à l'administration communale où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du guichet. Il peut également être consulté sur le site internet de la Commune : www.givrins.ch

Les observations ou les oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressés à la Municipalité, sous pli recommandé, durant le délai d'enquête.

Afin de renseigner la population sur ce projet, la Municipalité invite les habitant-e-s et les propriétaires à une

SEANCE D'INFORMATION PUBLIQUE, le jeudi 24 septembre 2026, à 19h30, à la Salle du Casino

*(rez-de-chaussée, administration communale,
rte de la Bellangère 6, 1271 Givrins)*

La Municipalité